

## COMMENT EFFECTUER MA DEMANDE DE SUBSIDES EN LIGNES ?

## Se connecter : 3 possibilités

Vous pouvez cliquer sur le lien: <u>https://www.namur.be/fr/ma-ville/administration/services-</u> communaux/sports/demarches/demande-de-subsides

Pour accéder au formulaire en ligne, rendez-vous sur le site de la Ville : <u>www.namur.be</u>. Dans l'encart « Recherche » indiquez « Demande de subsides » et sélectionnez le lien du même nom. Vous serez redirigé vers la page sur laquelle figure le lien vers le E-Guichet pour effectuer votre demande en ligne.

Il vous est également loisible d'accéder à la page utile en cliquant sur l'onglet « Ma Ville », sélectionnez « Administration », ensuite « services communaux », indiquez « Sports », cliquez sur « Sports » et enfin sur l'onglet « Démarches » (en haut de la page)

Il vous sera alors demandé de vous créer un compte sur le E-Guichet :

- 1. Soit via un lecteur de carte d'identité ou l'application IT'S ME
- 2. Soit via votre adresse mail (en cliquant sur le lien « Pas de compte ? Enregistrezvous ! » dans la partie droite de la page)

Pour accéder aux démarches sécurisées, veuillez vous connecter :	
CONNEXION AVEC CARTE D'IDENTITÉ	CONNEXION AVEC IDENTIFIANT
Connexion	Adresse e-mail :
	→Pas de compte ? Enregistrez-vous !
	Mot de passe :
	→Mot de passe perdu ? Récupérez votre accès

## Remplir le formulaire

Une fois connecté, vous serez alors redirigé vers le formulaire. Si ce n'est pas le cas, cliquez sur ce lien <u>https://namur-formulaires.guichet-citoyen.be/sport/formulaire-de-demande-de-</u>reconnaissance-et-de-subsides-pour-les-associations-sportives/

Complétez les différents champs du formulaire et cliquez sur « Suivant » dans le bas de chaque page afin de remplir la totalité des informations. Attention, certains champs sont obligatoires.

Une fois vos données remplies, cliquez sur le bouton « Valider » en toute fin de formulaire pour transmettre votre demande.



## Compléter vos informations

Il se peut que le service vous demande de retourner sur votre demande pour compléter certaines informations. Vous recevrez alors un mail vous invitant à le faire. Dans ce mail, vous trouverez le lien vous permettant de revenir sur votre demande.



Si vous avez égaré ce mail, rendez-vous sur le E-Guichet (<u>www.namur.be/eguichet</u>), connectez-vous à votre compte et rendez-vous ensuite sur l'onglet « Historique » via le menu de navigation pour retrouver votre demande. Vous trouverez alors un bouton « Compléter » pour accéder à nouveau à vos données.





Allez jusqu'à la dernière page du formulaire et cliquez sur le bouton « Enregistrer » les changements en bas de cette dernière page

Les données à caractère personnel récoltées par le blais du présent formulaire sont traitées par la Ville de Namur, responsable de traitement, dans le strict respect du Règlement général sur la protection des données (le RGPD). En tout état de cause, ces données seront détruites à l'issue de la saison de référence. Toute demande d'information en matière de données à caractère personnel ou toute demande d'exercice de droit peut être adressée à l'adresse dpo@ville.namur.be]

